



*Au service
des peuples
et des nations*

Table Ronde Nationale sur le Renforcement de l'Intégrité au sein du Secteur Privé

Djibouti Palace Kempinski
11 décembre 2012

**DISCOURS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
S.E M. Ismaïl Omar GUELLEH**

« Louange à Dieu que la paix et la bénédiction soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,
Mes chers compatriotes,

Nous ouvrons aujourd'hui un débat public passionnant qui concerne toutes les franges de notre société. Coïncidant avec la célébration de la journée internationale de la lutte contre la corruption, nous avons souhaité engager une réflexion nationale sur un sujet qui, trop souvent, jouit d'un silence coupable. Coupable parce qu'il perpétue des pratiques néfastes qui gangrènent notre quotidien. Coupable car il entraîne des violations endémiques des lois. Coupable, enfin, car socialement destructeur.

C'est pour ces raisons et pour beaucoup d'autres encore qu'il nous faut appréhender ce débat avec honnêteté et réalisme. Honnêteté d'abord, car tous autant que nous sommes nous devons faire face à nos responsabilités. Je pense qu'il ne suffit pas d'avoir de bons sentiments ni de beaux principes pour venir à bout de ce fléau.

Il y a une mise à niveau à faire de la lecture collective que nous avons de ce problème, mais également de notre acceptation absolue du caractère délictueux de la corruption quelle qu'elle soit son envergure. Ce qui veut dire que, quelque soit le niveau, le degré ou l'ampleur, toute forme de corruption est perversion. Les passe-droit, le trafic d'influence, les conflits d'intérêts ou certaines petites faveurs, qui peuvent paraître tellement bénignes et insignifiantes sont tout simplement inacceptables. Ce qui veut dire aussi, qu'il faut admettre qu'il n'existe aucun acte de corruption inoffensif et par cela, accepter la légitimité de la sanction.

Cependant, nous devons également faire preuve de réalisme face à un problème commun à toutes les sociétés. En effet, il n'existe aucune société au monde qui puisse se targuer d'avoir éradiqué toute forme de corruption en son sein. Aussi, nous nous garderons de prétendre atteindre ce même objectif, mais plutôt continuer à travailler à une politique de tolérance zéro vis à vis de tout acte de corruption. Pour ce faire, nous devons remettre en question nos comportements et les normes établies dans notre société. Nous devons mettre en place des modalités de dissuasion pérennes et équitables.

L'État n'a pas attendu que ce débat ait lieu aujourd'hui pour engager les réformes institutionnelles nécessaires. Nous avons multiplié les organes de contrôle, qu'il s'agisse de la Cour des Comptes, de l'Inspection Générale d'État ou encore des services d'audits financiers pour instaurer une culture de reddition de comptes. Nous avons facilité le recours pour tout administré qui se sent lésé dans ses droits que ce soit par l'intermédiaire du Médiateur de la république ou encore du tribunal administratif.

Sur le plan structurel, nous sommes engagés à assainir l'administration et ses pratiques à travers une réforme de l'administration mais, également, le projet de e-gouvernement pour une dématérialisation progressive des services publics. Cependant, pour que ces institutions réalisent leurs missions, il appartient aux citoyens de leur reconnaître la légitimité nécessaire de, non seulement, les protéger mais aussi de réprimer tout manquement. Il faut donc garder à l'esprit que les sanctions qui en découlent ne seront efficaces qu'à deux conditions.

La première est que ces dernières soient appliquées de manière constante, cohérente et prévisible sans qu'elles ne soient entachées d'arbitraire ou motivées par des rancunes personnelles. La deuxième et la plus importante est qu'elles soient acceptées par tous car elles devront s'appliquer indistinctement. C'est là le seul moyen de donner une légitimité à toute action répressive et donc de créer une culture d'intégrité. Aux hommes d'être intègres, à la société d'être vigilante, à la justice d'être diligente.

Je vous remercie ».
